

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **3 octobre 2016** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Patrice Thériault
Siège #2 - Nelson Lacroix
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Gaston Bourgault
Siège #6 - Sylvain Chabot

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #5 - Karine Godbout

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Nelson Lacroix et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2016-10
134

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 03.01 - Séance ordinaire du 5 septembre 2016**
- 04 - LÉGISLATION**
- 05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

- 05.01** - Acceptation des comptes
- 05.02** - Acceptation des dépenses incompressibles
- 05.03** - Adoption des journaux
- 05.04** - Mise en commun de service et regroupement d'achat
- 05.05** - Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud - Souper-bénéfice
- 05.06** - Résolution - Examen public sur l'avenir de Postes Canada
- 06** - SÉCURITÉ INCENDIE
 - 06.01** - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie
- 07** - RÉSEAU ROUTIER
 - 07.01** - Point d'information - Karine Godbout, représentante
 - 07.02** - Demande MTQ - Travaux asphaltage route 204
 - 07.03** - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 07.04** - TECQ 2014-2018 - Programmation révisée
- 08** - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 08.01** - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant
- 09** - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 09.01** - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante
 - 09.02** - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant
- 10** - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.01** - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant
- 11** - TOURISME
 - 11.01** - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante
- 12** - LOISIRS ET CULTURE
 - 12.01** - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant
 - 12.02** - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant
 - 12.03** - Demande de gratuité de la salle - Soirée des Nordiques
- 13** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14** - VARIA
- 15** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**2016-10
135**

03.01 - Séance ordinaire du 5 septembre 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Gaston Bourgault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2016, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2016-10
136**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par Patrice Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 23 878,78 \$.

- 17 171,99 \$ payable par chèques;
- 6 706,79 \$ payable par paiements directs.

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par le conseiller Sylvain Chabot. Ces derniers ont apposé leurs initiales.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-10
137**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Sylvain Chabot et résolu :

que les comptes du mois de septembre 2016, au montant total de 48 468,39 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	34 253,41 \$
• Salaires nets versés	9 619,06 \$
• <u>Remises d'employeur</u>	<u>4 595,92 \$</u>
• Total	48 468,39 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-10
138**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général : # EJ-07-23 et EJ-08-24 à EJ-08-27

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05.04 - Mise en commun de service et regroupement d'achat

Le document a été travaillé avec tous les membres présents. Une copie

complétée sera transmise à monsieur Patrick Hamelin, d.g. de la MRC de l'Islet.

**2016-10
139**

05.05 - Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud - Souper-bénéfice

CONSIDÉRANT QUE le souper-bénéfice de la Fondation-Jeunesse de la Côte-Sud se tiendra le 22 octobre prochain au Centre Culturel de Cap-Saint-Ignace;

CONSIDÉRANT QUE la mission est de réduire la détresse chez les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la fondation rend hommage à 2 jeunes de notre MRC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Gaston Bourgault de faire l'achat de 2 cartes au coût de 75 \$ par carte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2016-10
140**

05.06 - Résolution - Examen public sur l'avenir de Postes Canada

ATTENDU QU'en 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier;

ATTENDU QUE les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada;

ATTENDU QUE les compressions au service de livraison ont été mises en veilleuse et que le gouvernement libéral mène en ce moment un examen de Postes Canada, pour lequel il a mis sur pied un groupe de travail indépendant chargé de préciser les options concernant l'avenir du service postal public canadien;

ATTENDU QU'UN comité parlementaire tiendra des consultations en ligne et des audiences publiques partout au pays pour recueillir l'avis des particuliers et des groupes sur le service postal et les options cernées par le groupe de travail et qu'il formulera, à l'intention du gouvernement, des recommandations sur l'avenir de Postes Canada;

ATTENDU QU'il est essentiel que le comité parlementaire entende notre point de vue sur les questions clés, dont l'importance de maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, d'améliorer le *Protocole du service postal canadien*, d'assurer la prestation de services bancaires, de "verdir" Postes Canada, de maintenir des emplois postaux correctement rémunérés dans les collectivités du pays, de maintenir un service de livraison quotidien, de rétablir le service de livraison à domicile, de créer des services qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées et, d'offrir des services aux personnes ayant une incapacité;

Il est proposé par France Thibodeau;

Appuyé par Patrice Thériault;

QU'IL soit résolu que la Municipalité de Saint-Adalbert :

1) Réponde au questionnaire du comité parlementaire sur le service postal, qui sera en ligne du 26 septembre au 21 octobre à parl.gc.ca/Committees/fr/OGGO, et encourage sa population à en faire de même;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le directeur incendie Richard Gauvin étant absent, l'officier Normand Caron mentionne que les tests d'inspection sur le camion-citerne ont été effectués et qu'il est conforme à la norme ULC.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Absente.

**2016-10
141**

07.02 - Demande MTQ - Travaux asphaltage route 204

Étant donné la discussion entre le maire et le directeur du MTQ de St-Jean-Port-Joli, aucune résolution ne sera passée.

**2016-10
142**

07.03 - Aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par Gaston Bourgault, appuyé par Patrice Thériault et résolu :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07.04 - TECQ 2014-2018 - Programmation révisée

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Nelson Lacroix, appuyé par France Thibodeau et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08.01 - Point d'information RIGD, Gaston Bourgault, représentant

Une réunion est prévue mercredi le 5 octobre.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

La demande d'aide financière pour la mise à jour a été faite et reçue. Nous avons eu à répondre à quelques questions à cet effet.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Sylvain Chabot représentant

La demande d'aide financière a été faite et nous transmettrons un budget révisé à cet effet. La fête d'Halloween est montée.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Patrice Thériault, représentant

Pas d'avancement dans le dossier et il était absent lors de la dernière rencontre.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Un nouveau comité sera formé à la MRC et Magguy Mathault directrice générale et secrétaire trésorière en fera partie.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Gaston Bourgault, représentant

Sophia Bouffard donnera des cours de danse les lundis.

12.02 - Point information - Loisirs, Nelson Lacroix représentant

Rien à signaler.

12.03 - Demande de gratuité de la salle - Soirée des Nordiques

Il est proposé par Sylvain Chabot, appuyé par Nelson Lacroix et résolu d'offrir gratuitement la salle lors de la Soirée des Nordiques qui se tiendra le 19 novembre prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées sur les chats errants ainsi que s'il était possible un jour d'avoir des sentiers pédestres dans notre municipalité.

14 - VARIA

Aucun sujet

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nelson Lacroix, et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

René Laverdière, maire

Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.